

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

INTRODUCTION

Les Conditions générales de vente s'appliquent automatiquement à tous les Clients du Logiciel, via le site Web situé à l'adresse www.smartradex.fr, dans le but d'exécuter automatiquement des ordres de négociation de cryptomonnaie sur une plateforme d'échange de cryptomonnaie tiers, selon les paramètres établis, et sans nécessiter d'intervention ou d'interaction humaine supplémentaire.

Le terme "Client" désigne la personne qui visite, accède au Logiciel ou l'utilise.

Les conditions générales de vente régissent les conditions de vente du Logiciel, les relations commerciales entre SmartradeX et le Client.

Le Vendeur se réserve le droit de mettre à jour ces termes et conditions périodiquement et à sa seule discrétion en les publiant sur le Site ou en fournissant toute autre notification. Les droits du Client sous les présentes Conditions générales seront soumis à la version en vigueur publiée sur le site Site internet <https://www.smartradex.fr> au moment de la souscription du contrat d'abonnement par le Client, et à chaque changement majeur, le Vendeur s'efforcera d'alerter le Client dans les meilleurs délais, notamment au moyen d'une notification par mail.

Il appartient au Client de prendre régulièrement connaissance de la version la plus récente des Conditions générales publiées sur le Site. Le fait de souscrire un abonnement au Logiciel est considéré comme valant acceptation de l'intégralité des termes et conditions des présentes Conditions générales de vente.

Si le Client refuse les présentes Conditions Générales de Vente ou les Conditions générales d'utilisation, il ne pourra pas accéder ou utiliser le Logiciel.

ARTICLE 1^{er} – DESIGNATION DU VENDEUR

Le Vendeur est :

- **La société SmartradeX**

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros

Dont le siège social est sis 60 rue François 1^{er} – 75008 PARIS

Immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 980 162 341

N° de TVA : FR32980162341

Adresse électronique : support@smartradex.fr

Site internet : <https://www.smartradex.fr>

ARTICLE 2 – CHAMP D'APPLICATION

2.1 Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent sans restriction ni réserve à tout achat des services relatifs à l'accès au Logiciel ('les Services') proposé par la société SmartradeX, Vendeur, aux consommateurs et Clients non professionnels ('Les Clients ou le Client') sur son site Internet <https://www.smartradex.fr> sur ordinateur ou appareil mobile.

Elles précisent, notamment, les conditions de passation de commande, de paiement et de fourniture des Services commandés par le Client. Le Logiciel est destiné aux personnes physiques et morales disposant d'un compte d'échange de cryptomonnaie. Le Client ne peut pas utiliser le Logiciel pour gérer les avoirs en cryptomonnaie de tiers de quelque manière que ce soit.

Les caractéristiques principales des Services, regroupant l'ensemble des informations substantielles requises par la réglementation applicable, sont présentées sur le site internet <https://www.smartradex.fr>

2.2. Le Client est tenu d'en prendre connaissance avant toute passation de commande.

Le Client, qui reconnaît que les présentes Conditions Générales de Vente et leurs annexes, comportant les informations requises par la loi, lui ont été communiquées de manière claire et compréhensible, sur un support durable ou dans un document facilement téléchargeable, est tenu d'en prendre connaissance avant toute passation de commande.

Le choix et l'achat d'un Service est de la seule responsabilité du Client.

Les Conditions Générales de Vente sont systématiquement communiquées à tout Client préalablement à la conclusion du contrat de fourniture des Services et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire. Elles sont accessibles à tout moment sur le site Internet <https://www.smartradex.fr> et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire.

Ces conditions s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions, et notamment celles applicables pour d'autres éventuels circuits de commercialisation des Services.

Elles sont susceptibles d'être complétées par des conditions particulières, énoncées sur le site Internet <https://www.smartradex.fr>, avant toute transaction avec le Client.

Sauf preuve contraire, les données enregistrées dans le système informatique du Vendeur constituent la preuve de l'ensemble des transactions conclues avec le Client.

Conformément à la réglementation en vigueur, le Client dispose, à tout moment, d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement et de portabilité de l'ensemble de ses données personnelles en écrivant, par courrier et en justifiant de son identité, à :

SmartradeX
60 rue François 1er – 75008 PARIS

2.3. Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes Conditions Générales de Ventes et les avoir acceptées en cochant la case prévue à cet effet avant la mise en œuvre de la procédure de commande en ligne ainsi que des conditions générales d'utilisation du site internet <https://www.smartradex.fr>.

La validation de la commande de Services par le Client vaut acceptation sans restriction ni réserve des présentes Conditions Générales de Vente.

2.4 Le Vendeur peut modifier ultérieurement les présentes Conditions Générales de Vente. Dans ce cas, un avis de modification des Conditions Générales de Vente est envoyé par courriel au Client et publié sur le site internet <https://www.smartradex.fr>.

Ces **Conditions Générales** de Vente pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à l'achat du Client est celle en vigueur au jour de la conclusion du contrat.

Toutefois, les modifications des Conditions Générales de Vente sont opposables au Client du site internet <https://www.smartradex.fr> peuvent être acceptées par le Client. Elles lui seront alors opposables à compter de l'acceptation par ce dernier.

A défaut d'acceptation par le Client, les modifications des Conditions Générales de Vente ne peuvent pas s'appliquer aux transactions conclues antérieurement à la modification.

Si le Client refuse d'accepter les Conditions Générales de Vente et/ou leurs modifications, le Client ne pourra plus utiliser le Logiciel, et le Contrat pourra être résilié.

ARTICLE 3 – CAPACITE ET INFORMATION DU CLIENT

Le Client reconnaît avoir la capacité requise pour contracter et acquérir les Services proposés sur le site internet <https://www.smartradex.fr>

Le Client reconnaît :

- avoir pris connaissance et accepter les présentes Conditions Générales de Vente
- se conformer à toutes les obligations qui lui incombent en application des présentes Conditions Générales de Vente ;

Le Client déclare :

- avoir l'âge légal et avoir la capacité juridique suffisante pour utiliser le Logiciel ;
- le pas être sous le contrôle d'une juridiction qui interdit explicitement l'utilisation d'un logiciel similaire ;
- pas être placé sous l'un des régimes prévus par le Code civil concernant les majeurs protégés
- être résident fiscal français au sens de la loi française
- pas être interdit bancaire
- intervenir aux présentes en qualité de consommateur (et non un professionnel)
- utiliser le Logiciel à sa discrétion et sous sa propre responsabilité.

ARTICLE 4 – SOUSCRIPTION DU CONTRAT D'ACHAT - COMMANDE

Le Client conclut le contrat d'achat selon les modalités suivantes :

1. Le Client devra déposer un montant minimal d'investissement
2. Le Client devra communiquer les informations suivantes : genre, nom, prénom, date de naissance, adresse email, et clé API publique du compte de la plateforme d'échange pour effectuer les opérations sur les marchés.
3. Le Client devra être titulaire d'un compte échange et détenir une clé API
4. Le Client remplira un formulaire de renseignement permettant de renseigner le contrat.
5. Une fois les renseignements indiqués, le contrat d'achat sera établi et pourra être signé par les Parties
6. La souscription du contrat d'achat sera finalisée par le paiement par le Client du prix de

Toutes les modalités de souscriptions du contrat sont précisées dans les tutoriels disponibles sur le site <https://www.smartradex.fr>

Il appartient au Client de vérifier l'exactitude de la commande et de signaler immédiatement toute erreur.

La conclusion du contrat d'achat ne sera considérée comme définitive qu'après l'envoi au Client de la confirmation de l'acceptation de la commande par le Vendeur et après encaissement par celui-ci de l'intégralité du prix.

Le Vendeur se réserve le droit d'annuler ou de refuser tout contrat d'achat avec un Client avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure.

ARTICLE 5 – TARIFS - PAIEMENTS

5.1. L'accès au Logiciel par le Client est fourni en contre partie du paiement de l'abonnement par le Client.

Le tarif de l'abonnement est celui en vigueur au jour de la souscription du contrat d'abonnement.

En cas d'augmentation du tarif de l'abonnement, cette augmentation s'appliquera pour les nouveaux contrats d'abonnement souscrits à compter de l'augmentation et non aux contrats d'abonnement en cours.

Le tarif est exprimé en euros (€), hors taxe (HT) et toutes taxes comprises (TTC).

Le taux de la TVA applicable est de 20 %.

Le tarif de l'abonnement est ferme et non révisable pendant toute la durée de l'abonnement. Le tarif est indiqué sur le contrat de souscription.

Le tarif comprend la maintenance et l'assistance à la clientèle dans les conditions prévues dans les présentes CGV.

L'utilisation du Logiciel via Internet peut entraîner des coûts que le Client prendra à sa charge (notamment abonnement internet)

5.2. L'abonnement sera automatiquement facturé chaque mois pendant toute la durée du contrat d'abonnement.

Lors de la souscription du contrat, le premier paiement s'effectuera par carte bancaire (Carte Bancaire, Visa, MasterCard, American Express, autres cartes bancaires)

Le paiement par carte bancaire est irrévocable, sauf en cas d'utilisation frauduleuse de la carte. Dans ce cas, le Client peut demander l'annulation du paiement et la restitution des sommes correspondantes.

Dans le cadre de l'abonnement, le paiement mensuel de l'abonnement se fera par carte bancaire récurrent.

A défaut de validation par le Client de ce mode de paiement, le contrat d'abonnement sera résilié.

Le Client garantit :

- que les informations de paiement fournies par ses soins sont exactes
- qu'il est autorisé à utiliser le mode de paiement

Les données de paiement sont échangées en mode crypté (technologie SSL) via Stripe.

Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif des sommes dues par le Vendeur.

En cas de défaut de paiement par le Client, le contrat sera résilié de plein droit 72 heures après la date d'échéance mensuelle. Toutefois, si le défaut de paiement fait suite à une modification des informations bancaires non mises à jour par le Client, ce dernier disposera d'un délai d'un mois pour mettre à jour ses informations bancaires, et poursuivre le contrat. Passé ce délai, le contrat sera résilié.

ARTICLE 6 – ACCES AU LOGICIEL

L'accès au Logiciel par le Client se fera selon les modalités prévues dans le contrat de souscription.

Le Logiciel est fourni dans sa version à jour à la date de la souscription du contrat. Les mises à jour ultérieures sont incluses dans le prix de l'abonnement.

Le Vendeur s'engage à activer le Logiciel sur le compte du Client dans un délai de quarante-huit (48) heures (jours ouvrables) suivant la réception de la clé API publique fournie par le Client, conformément aux obligations du Client mentionnées dans le contrat de souscription.

La résolution du contrat pourra intervenir si le Vendeur refuse ou ne peut pas activer le Logiciel commandé dans un délai de 96 heures à la condition que le Client ait respecté toutes ses obligations contractuelles, notamment les recommandations et obligations techniques pour la mise en place du Logiciel.

En cas de résolution de la vente, les sommes versées par le Client lui seront alors restituées au plus tard dans les quatorze jours qui suivent la date de dénonciation du contrat, sans préjudice de l'allocation éventuelle de dommages et intérêts au profit du Client.

Le Client est tenu de vérifier conformité du Logiciel délivré, et notamment sa compatibilité et son adaptabilité à son environnement numérique, et de respecter les préconisations techniques du Vendeur.

Il dispose d'un délai de 8 jours à compter de la délivrance pour formuler par écrit (courrier postal ou courrier électronique à l'adresse électronique suivante : support@smartradex.fr) toutes réserves ou réclamations en cas de défaut ou de vice apparent du Logiciel.

Passé ce délai et à défaut d'avoir respecté ces formalités, le Logiciel délivré sera réputé exempt de tout vice apparent.

ARTICLE 7 - MISES A JOUR DU LOGICIEL

Le Vendeur s'engage à assurer, sans frais pour le Client, les mises à jour du Logiciel nécessaires afin d'assurer le bon fonctionnement et/ou le maintien de la conformité dudit logiciel.

Le Client sera informé de manière claire de chaque mise à jour dans un délai raisonnable préalablement à son installation ainsi que des conséquences de sa non-installation.

En cas de refus du Client d'installer les mises à jour nécessaires au bon fonctionnement et/ou au maintien de la conformité du Logiciel, le Vendeur ne pourra être considéré comme

responsable des défauts de fonctionnement ou de conformité résultant de l'absence de mise à jour.

ARTICLE 8 - MESURES TECHNIQUES

Le Logiciel délivré est protégé par des mesures techniques de protection permettant de contrôler son utilisation et sa copie. L'atteinte aux mesures techniques de protection est sanctionnée par des délits spécifiques visés à l'article [L 335-3-1 et suivants du Code de la Propriété Intellectuelle](#).

Le Vendeur s'engage à faire ses meilleurs efforts afin de permettre et sécuriser l'accès, la consultation et l'utilisation du Logiciel délivré. Pour des raisons techniques, notamment de maintenance ou de panne de réseau, une interruption momentanée des services est possible.

Le Vendeur ne saurait donc être tenu pour responsable :

- des interruptions momentanées nécessaires à l'évolution, la maintenance, ou plus généralement en cas de mise à jour du Logiciel délivré,
- des problèmes techniques, difficultés de fonctionnement ou interruption momentanée du Logiciel, indépendants de sa volonté, notamment en cas de défaillance ou d'interruption des services d'électricité, de télécommunication, d'accès internet, notamment en matière de transmissions de données d'informations via les réseaux et d'atteinte aux données,
- si les modalités d'utilisation du Logiciel par le Client ne permettent pas le fonctionnement normal du Logiciel ou provoquent, ou sont susceptibles de provoquer, des dommages ou d'autres effets préjudiciables au Logiciel, au Vendeur ou à d'autres utilisateurs du logiciel ;
- des risques d'exposition des données et équipements du fait de l'usage d'Internet (virus éventuels, piratage, etc.), le Client s'engageant à prendre toutes mesures appropriées afin de protéger ses propres données et logiciels de la contamination par d'éventuels virus informatiques, et le Vendeur n'étant pas responsable d'éventuels dommages susceptibles d'en découler, tels que pertes de données ou détérioration d'équipement informatique.
- de la résiliation du Logiciel de plein droit 72 heures après la date d'échéance mensuelle en cas de non-paiement de l'abonnement par le Client.
- de la suspension par le Vendeur de l'utilisation du Logiciel par le Client dans le cas où le Client utiliserait le Logiciel en violation des présentes conditions générales de vente ou des conditions générales d'utilisation, en violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur, et/ou en cas de refus du Client de fournir dans un délai de 10 jours les informations demandés par le Vendeur nécessaires au bon fonctionnement du Logiciel.

Le Client reconnaît qu'il est seul responsable de l'utilisation qu'il fait du Logiciel, le Vendeur ne pouvant être tenu pour responsable du fait d'une réclamation et/ou procédure du Client.

La suspension de l'accès au Logiciel pour une durée supérieure à 30 jours pour des raisons autres que des raisons techniques entraînera la résiliation du contrat d'achat.

En cas de suspension de l'accès au Logiciel par le Vendeur pour une durée supérieure à 30 jours pour des raisons techniques, le Client ne paiera pas son abonnement à compter du 31^{ème} jour de suspension d'accès au Logiciel et jusqu'au rétablissement de l'accès au Logiciel par le Vendeur.

Dans tous les autres cas, tant que la résiliation du contrat n'est pas intervenue le Client devra payer son abonnement mensuel.

ARTICLE 9 - RESPONSABILITE DU VENDEUR - GARANTIES

Le Vendeur fournit seulement le Logiciel. Le Vendeur ne fournit pas de conseils financiers, d'investissement, de conseils juridiques, fiscaux ou autres conseils professionnels. Le Vendeur n'est pas un courtier, ni un conseiller financier, ni un conseiller en investissements, ni un gestionnaire de portefeuille ou un conseiller fiscal.

Le Vendeur ne vérifie pas l'exactitude, l'intégralité ou la fiabilité des informations renseignées par le Client. Les performances du logiciel sont directement liées aux performances des services tiers indépendants. En conséquence, la responsabilité du Vendeur ne pourra pas être engagée en cas de défaut de performances du Logiciel causées par la non-exécution des services tiers indépendants.

Le Logiciel délivré est conforme à la réglementation en vigueur en France et a des performances compatibles avec des usages non professionnels.

Le Client bénéficie de plein droit et sans paiement complémentaire, de la garantie légale de conformité et de la garantie légale des vices cachés.

ARTICLE 10 - GARANTIE LEGALE DE CONFORMITE

Le Vendeur s'engage à délivrer un Logiciel conforme à la description contractuelle, à la réglementation en vigueur et aux spécificités définies par le Code de la consommation en termes de :

- fonctionnalité (capacité du Logiciel à remplir sa fonction eu égard à sa finalité),
- compatibilité (capacité du Logiciel à fonctionner avec du matériel informatique ou des logiciels sans qu'il soit nécessaire de le convertir),
- interopérabilité (capacité du Logiciel à fonctionner avec du matériel informatique ou des logiciels différents de ceux avec lesquels des biens, des contenus numériques ou des services numériques de même type sont normalement utilisés).

La garantie légale de conformité s'applique également à l'intégration correcte du Logiciel délivré dans l'environnement numérique du Client et inclut les mises à jour nécessaires au maintien de la conformité du Logiciel ainsi que l'assistance à la clientèle à laquelle le Client peut légitimement s'attendre, sans frais pour le Client.

Le Vendeur répond des défauts de conformité existant au moment de la délivrance du Logiciel et qui apparaissent dans un délai de deux ans à compter de celle-ci. Durant un délai d'un an à compter de la date de délivrance du Logiciel, le Client n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité et non la date d'apparition de celui-ci.

La garantie légale de conformité emporte obligation de fournir toutes les mises à jour nécessaires au maintien de la conformité du Logiciel.

La garantie de conformité vise également la fourniture, continue et sans interruption, du Logiciel délivré pendant toute la période contractuelle de fourniture du Logiciel.

Le Vendeur répond des défauts de conformité existant au moment de la délivrance du Logiciel et qui apparaissent pendant toute la période contractuelle de fourniture du Logiciel.

Ce délai de garantie s'applique sans préjudice des articles [2224 et suivants du code civil](#), la prescription commençant à courir au jour de la connaissance du défaut de conformité par le Client.

En cas de défaut de conformité, le Client peut exiger la mise en conformité du Logiciel délivré ou, à défaut, une réduction du prix ou la résiliation de l'abonnement, dans les conditions légales, sauf s'il s'agit d'un défaut de conformité mineur.

Il peut également suspendre le paiement de tout ou partie du prix jusqu'à ce que le Vendeur ait satisfait aux obligations qui lui incombent au titre de la garantie légale de conformité, dans les conditions des articles 1219 et 1220 du code civil sauf s'il s'agit d'un défaut de conformité mineur.

Il appartient au Client de solliciter auprès du Vendeur la mise en conformité du Logiciel, qui doit intervenir sans retard injustifié, sans frais et sans inconvénient majeur pour le Client.

Le Client s'engage à coopérer avec le Vendeur afin de lui permettre de vérifier la cause d'un défaut de conformité éventuel.

Tout Logiciel mis en conformité dans le cadre de la garantie légale de conformité bénéficie d'une extension de cette garantie de six mois.

Le Client peut enfin exiger une réduction de prix ou résiliation de l'abonnement (sauf si, en cas de paiement d'un prix, le défaut de conformité est mineur) dans les cas suivants ([L 224-25-20 du Code de la consommation](#)).

- Le Vendeur refuse la mise en conformité du Logiciel ;
- la mise en conformité du Logiciel est retardée de manière injustifiée ou occasionne des frais ou un inconvénient majeur pour le Client ;
- la non-conformité du Logiciel persiste en dépit de la tentative de mise en conformité par le Vendeur restée infructueuse
- le défaut est suffisamment grave pour justifier la réduction du prix ou la résolution immédiate de la vente, le Client n'étant pas tenu, dans ce cas, de demander au préalable la mise en conformité du Logiciel non conforme.

La réduction du prix est proportionnelle à la différence entre la valeur de l'abonnement au Logiciel délivré et sa valeur en l'absence du défaut de conformité.

En cas de résiliation du contrat, le Client est remboursé pour la période où la non-conformité du Logiciel a empêché le Client d'utiliser normalement le Logiciel. La résiliation ne pourra intervenir qu'après que le Client ait notifié au Vendeur le défaut de conformité.

Le remboursement du Client interviendra sans retard injustifié et au plus tard dans les quatorze jours suivant la notification de la décision du Client de résilier l'abonnement, avec le même moyen de paiement que celui utilisé par le Client lors du paiement, sauf accord exprès de ce dernier et en tout état de cause sans frais supplémentaire.

Le Vendeur mettra à la disposition du Client, sans frais et dans un délai raisonnable, tout contenu, autre que les données à caractère personnel, qui a été fourni ou créé par le Client lors de l'utilisation du Logiciel délivré, dans un format couramment utilisé et lisible par machine.

Il devra s'abstenir d'utiliser tout contenu, autre que les données à caractère personnel, dans

le respect des obligations lui incombant en vertu du règlement UE 2016/679 du 27 avril 2016(RGPD), qui a été fourni ou créé par le Client dans le contexte de l'utilisation du Logiciel délivré.

Le Vendeur pourra empêcher toute utilisation ultérieure du Logiciel délivré en le rendant inaccessible au Client ou en désactivant le compte utilisateur du Client sans préjudice du droit du Client à la récupération du contenu ou à la consultation de ses factures, comme prévu à l'article [L 224-25-22 III-al. 7 du Code de la consommation](#).

Le Client s'engage, de son côté, à ne pas utiliser le Logiciel délivré ou de le rendre accessible à des tiers.

ARTICLE 11 - GARANTIE LEGALE CONTRE LES VICES CACHÉS

Le Vendeur répond de la garantie légale contre les vices cachés provenant d'un défaut de conception ou de réalisation du Logiciel.

ARTICLE 12- EXCLUSION DE GARANTIES

La responsabilité du Vendeur ne saurait être engagée dans les cas suivants :

- non-respect de la législation du pays dans lequel le Logiciel est délivré, qu'il appartient au Client de vérifier avant de souscrire le contrat,
- en cas de mauvaise utilisation, d'utilisation à des fins professionnelles, d'accident ou de force majeure,
- refus d'installation par le Client, dûment informé dans un délai raisonnable comme prévu, des mises à jour nécessaires au maintien de la conformité du Logiciel.

ARTICLE 13 - ASSISTANCE CLIENT

Le Vendeur met à la disposition du Client la foire aux questions, FAQ, lui permettant de trouver de nombreuses informations ou réponses aux questions qu'il est susceptible de se poser.

Le Client pourra également échanger avec d'autres Clients (utilisateurs) via un canal de discussion sur Telegram.

Si le Client a besoin d'une assistance spécifique ou souhaite formuler une réclamation, le Service Client du Vendeur peut être contacté par mail via la rubrique « Contact »

ARTICLE 14 – PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Le Client est informé que le Vendeur est amené, dans le cadre de la souscription et de l'utilisation du Logiciel, à collecter et traiter des données à caractère personnel concernant le Client.

Il est rappelé que les données nominatives demandées au Client sont nécessaires au traitement de sa commande et à l'établissement des factures, notamment. Ces données peuvent être communiquées aux éventuels partenaires du Vendeur chargés de l'exécution, du traitement, de la gestion et du paiement des commandes.

Ces traitements s'effectuent conformément aux dispositions légales et réglementaires relatives aux traitements de données à caractère personnel et, en particulier, la [Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés](#), modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018, le Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 du Parlement européen et du Conseil relatif à la Protection des personnes physiques à l'égard du traitement de données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (dit « RGPD »), ainsi que toute autre disposition législative ou réglementaire en vigueur.

Les modalités de collecte et de traitement des données à caractère personnel ainsi que les droits dont disposent les Clients sur celles-ci peuvent être consultés dans la rubrique «Politique de confidentialité du Vendeur», que le Client doit consulter et accepter, notamment au moment de la passation de sa commande.

Des mentions spécifiques figurent, en outre, sur chaque formulaire de collecte de données afin d'assurer au Client une information complète avant tout traitement de données le concernant.

Le Client est également invité à prendre connaissance de la rubrique concernant les cookies et à paramétrer ses choix en la matière sur la plate-forme dédiée.

Le Client dispose, conformément aux réglementations nationales et européennes en vigueur d'un droit d'accès permanent, de modification, de rectification, d'opposition de portabilité et de limitation du traitement s'agissant des informations le concernant.

Ce droit peut être exercé dans les conditions et selon les modalités définies sur le site internet www.smartradex.fr.

ARTICLE 15 - PROPRIETE INTELLECTUELLE

Le Logiciel délivré au Client est destiné à un usage strictement privé. Toute reproduction, représentation ou usage public collectif sont prohibés.

De même, tout échange, revente ou louage à un tiers du Logiciel est strictement interdit et sera considéré comme une violation du droit d'auteur passible de poursuites pénales.

Le Logiciel ainsi que tous les éléments reproduits sur la fiche produit du Logiciel (notamment textes, commentaires, illustrations, logos et documents iconographiques) sont protégés par le Code de la Propriété Intellectuelle et par les normes internationales applicables.

L'abonnement et l'utilisation du Logiciel par le Client ne saurait conférer à celui-ci comme à quiconque, sur les éléments protégés susvisés, un droit autre que celui d'un usage strictement personnel, non collectif et non marchand.

Le Client ne bénéficie donc que d'un droit d'utilisation personnel du Logiciel dans un cadre strictement privé et gratuit. Toute utilisation hors du cadre des présentes est strictement prohibée et toute utilisation à des fins autres que privées expose le client à des poursuites judiciaires civiles et /ou pénales.

ARTICLE 16 - IMPREVISION

En cas de changement de circonstances imprévisibles lors de la conclusion du contrat, conformément aux dispositions de l'article 1195 du Code civil, la Partie qui n'a pas accepté

d'assumer un risque d'exécution excessivement onéreuse peut demander une renégociation du contrat à son cocontractant.

ARTICLE 17 – EXCEPTION D'INEXECUTION :

Il est rappelé qu'en application de l'article 1219 du code civil, chaque Partie pourra refuser d'exécuter son obligation, alors même que celle-ci est exigible, si l'autre Partie n'exécute pas la sienne et si cette inexécution est suffisamment grave, c'est-à-dire, susceptible de remettre en cause la poursuite du contrat ou de bouleverser fondamentalement son équilibre économique.

La suspension d'exécution prendra effet immédiatement, à réception par la Partie défaillante de la notification de manquement qui lui aura été adressée à cet effet par la Partie victime de la défaillance indiquant l'intention de faire application de l'exception d'inexécution tant que la Partie défaillante n'aura pas remédié au manquement constaté, signifiée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou sur tout autre support durable écrit permettant de ménager une preuve de l'envoi.

Cette exception d'inexécution pourra également être utilisée à titre préventif, conformément aux dispositions de l'article 1220 du code civil, s'il est manifeste que l'une des Parties n'exécutera pas à l'échéance les obligations qui lui incombent et que les conséquences de cette inexécution sont suffisamment graves pour la Partie victime de la défaillance.

Cette faculté est utilisée aux risques et périls de la Partie qui en prend l'initiative.

La suspension d'exécution prendra effet immédiatement, à réception par la Partie présumée défaillante de la notification de l'intention de faire application de l'exception d'inexécution préventive jusqu'à ce que la Partie présumée défaillante exécute l'obligation pour laquelle un manquement à venir est manifeste, notifiée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou sur tout autre support durable écrit permettant de ménager une preuve de l'envoi.

ARTICLE 18 – FORCE MAJEURE

Les Parties ne pourront être tenues pour responsables si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une quelconque de leurs obligations, telles que décrites dans les présentes découle d'un cas de force majeure, au sens de l'article 1218 du Code civil.

La Partie constatant l'événement devra sans délai informer l'autre Partie de son impossibilité à exécuter sa prestation et s'en justifier auprès de celle-ci. La suspension des obligations ne pourra en aucun cas être une cause de responsabilité pour non-exécution de l'obligation en cause, ni induire le versement de dommages et intérêts ou pénalités de retard.

L'exécution de l'obligation est suspendue pendant toute la durée de la force majeure si elle est temporaire et ne dépasse pas une durée de 30 jours.

Par conséquent, dès la disparition de la cause de la suspension de leurs obligations réciproques, les Parties feront tous leurs efforts pour reprendre le plus rapidement possible l'exécution normale de leurs obligations contractuelles.

A cet effet, la Partie empêchée avertira l'autre de la reprise de son obligation par courriel, ou lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou tout acte extrajudiciaire.

Si l'empêchement est définitif ou dépasse une durée de 30 jours, les présentes seront purement et simplement résiliées. Dans ce cas, le contrat sera résilié dans les 8 jours suivants la réception d'un courriel avec accusé de réception, lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou tout acte extrajudiciaire mentionnant l'intention d'appliquer la présente clause.

ARTICLE 19 - DROIT DE RÉTRACTATION

Conformément aux dispositions légales, le Client dispose d'un délai de rétractation de quatorze (14) jours à compter la conclusion du contrat pour exercer son droit de rétractation auprès du Vendeur et annuler sa commande, sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalité, à la fin de remboursement.

Si le Client souhaite faire usage de son droit de rétractation **et qu'il n'a pas encore utilisé son abonnement pendant cette période de 14 jours**, l'annulation de l'abonnement est gratuite.

Si l'abonnement a été utilisé au cours de cette période de 14 jours, le Vendeur se réserve la possibilité de conserver une partie du montant de l'abonnement versé au prorata (à savoir à partir de l'accès au logiciel jusqu'au jour de l'annulation).

Le droit de rétractation peut être exercé en ligne, à l'aide du formulaire de rétractation annexé aux présentes Conditions Générales de Vente et également disponible sur le site internet www.smartradex.fr, auquel cas un accusé de réception sur un support durable sera immédiatement communiqué au Client par le Vendeur, ou de toute autre déclaration, dénuée d'ambiguïté, exprimant la volonté de se rétracter et notamment par :

- courrier postal adressé à **SmartradeX - 60 rue François 1er – 75008 PARIS**
- ou
- un mail à l'adresse mail suivante : support@smartradex.fr

La rétractation doit mentionner les références du contrat d'abonnement souscrit par le Client.

En cas d'exercice du droit de rétractation dans le délai susvisé, seul le prix des Services commandés est remboursé.

En fonctions des dispositions susmentionnées concernant l'usage ou non du Logiciel par le Client au cours de la période de 14 jours, le remboursement des sommes effectivement réglées par le Client sera effectué dans un délai de 14 jours à compter de la réception, par le Vendeur, de la notification de la rétractation du Client, en utilisant le même mode de paiement que celui initialement choisi par vous.

A réception de la demande de rétractation, le Vendeur supprimera l'accès du Client aux fonctions de l'abonnement dans un délai maximal de vingt-quatre (24) heures. Le Client ne pourra donc plus utiliser le Logiciel, mais le Client aura toujours accès à son Compte Client.

Il incombera au Client, au plus tard à réception par le Vendeur de la demande de rétractation de fermer toutes les transactions en cours.

Passé le délai de 14 jours à compter de la conclusion du contrat, ou si le Client a renoncé à son droit de rétractation, il ne pourra être mis fin au contrat qu'en respectant la procédure de résiliation.

ARTICLE 20 - RESILIATION

Il est rappelé que, conformément aux dispositions légales, la résiliation du contrat par voie électronique est possible lorsque le contrat a été conclu par voie électronique ou, lorsqu'au jour de la résiliation le Vendeur offre au Client la possibilité de conclure des contrats par voie électronique.

La résiliation est possible à tout moment par notification de la résiliation par le Client, via la rubrique "résiliation" sur le site web de SmartradeX, en indiquant "Ne pas renouveler" ou "Résilier". Le Client recevra alors un accusé de réception.

La résiliation par le Client est également possible par l'envoi de la lettre de résiliation (modèle en annexe) en lettre recommandée avec accusé de réception, à l'adresse suivante :

SmartradeX – Service résiliation
60 rue François 1er
75008 Paris

Le Vendeur pourra également résilier le présent contrat en notifiant la résiliation du présent contrat par lettre recommandée avec accusé de réception ou mail au Client.

- Si la réception de la notification de la résiliation intervient plus de 24 (vingt-quatre) heures avant le renouvellement mensuel du présent contrat :

Dans ce cas, la résiliation prendra effet à la date anniversaire de l'échéance mensuelle la plus proche.

- Si la réception de la notification de la résiliation intervient moins de 24 (vingt-quatre) heures avant le renouvellement mensuel du présent contrat :

Dans ce cas, le contrat sera reconduit pour une durée d'un mois et la résiliation prendra effet à la date anniversaire de l'échéance mensuelle du mois suivant.

En cas de défaut de paiement par le Client, le contrat sera résilié de plein droit 72 heures après la date d'échéance mensuelle. Toutefois, si le défaut de paiement fait suite à une modification des informations bancaires non mises à jour par le Client, ce dernier disposera d'un délai d'un mois pour mettre à jour ses informations bancaires, et poursuivre le contrat. Passé ce délai, le contrat sera résilié.

En cas de résiliation du contrat d'abonnement le Client n'aura plus accès au logiciel dès la prise d'effet de la résiliation.

Malgré la notification de la résiliation, et le défaut d'accès au Logiciel, les fonds du Client demeurent sur la plateforme de Cryptomonnaie Binance sans limite de temps. Le Client pourra donc retirer ses fonds à tout moment (de la même manière que lorsqu'il a accès au Logiciel).

La suppression du compte client par le Client n'entraîne par la résiliation automatique du contrat. Le Client, s'il souhaite résilier son contrat d'abonnement, doit suivre la procédure susmentionnée. Une fois son contrat résilié, il pourra supprimer son compte.

ARTICLE 21 – LITIGES

Tous les litiges auxquels les opérations de souscription d'abonnement conclues en application des présentes conditions générales de vente pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pas pu être résolus à l'amiable entre le Vendeur et le Client, seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

Le Client est informé qu'il peut en tout état de cause recourir à une médiation conventionnelle, notamment auprès de la Commission de la médiation de la consommation ou auprès du Centre de Médiation et d'Arbitrage de Paris (www.mediateur-conso.cmap.fr) ou par courrier postal envoyé au CMAP - Service Médiation de la consommation à l'adresse suivante : 39 avenue Franklin Roosevelt, 75008 Paris.

Il est également rappelé que, conformément à l'article 14 du Règlement (UE) n°524/2013, la Commission Européenne a mis en place une plateforme de Règlement en Ligne des Litiges, facilitant le règlement indépendant par voie extrajudiciaire des litiges en ligne entre consommateurs et professionnels de l'Union européenne.

ARTICLE 22 – DROIT APPLICABLE - LANGUE

Les présentes Conditions générales de vente et les opérations qui en découlent sont régies par le droit français.

Elles sont rédigées en langue française. Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues, seul le texte français ferait foi en cas de litige

ARTICLE 23 – INFORMATION PRECONTRACTUELLE – ACCEPTATION DU CLIENT

Le Client reconnaît avoir été informé par le Vendeur de manière lisible et compréhensible, au moyen de la mise à disposition des présentes Conditions Générales de Vente, préalablement à la souscription du contrat :

- Des conditions techniques à remplir (clé API notamment) afin de pouvoir conclure le contrat et utiliser le Logiciel,
- Des caractéristiques essentielles du Logiciel ;
- Du prix de l'abonnement,
- De tous les frais supplémentaires éventuels ;
- Le délai dans lequel le Vendeur SmartradeX s'engage à fournir l'accès au Logiciel ;
- Les informations relatives à l'identité de la société SmartradeX, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, aux modalités de résiliation, aux modes de règlement des litiges, aux autres conditions contractuelles et, le cas échéant, aux coûts de l'utilisation de la technique de communication à distance, à l'existence de codes de bonne conduite et aux cautions et garanties financières ;
- Les informations relatives aux garanties légales, aux fonctionnalités, à la compatibilité et à l'interopérabilité du service numérique, aux autres conditions contractuelles et, le cas échéant, à l'existence de toute restriction d'installation de logiciel ;
- La possibilité de recourir à un médiateur de la consommation ;
- les conditions, le délai et les modalités d'exercice du droit de rétractation ainsi que le formulaire type de rétractation ;

- L'information sur l'obligation du consommateur de payer des frais lorsqu'il exerce son droit de rétractation d'un contrat de prestation de services (abonnement au Logiciel), dont il a demandé expressément l'exécution avant la fin du délai de rétractation ; ces frais sont calculés selon les modalités fixées à l'article L221-25 du code de la consommation ;

ANNEXE 1

- Formulaire de rétraction

Le présent formulaire doit être complété et renvoyé uniquement si le Client souhaite se rétracter de la commande passée sur <https://www.smartradex.fr> sauf exclusions ou limites à l'exercice du droit de rétractation suivant les Conditions Générales de Vente applicables.

-

A l'attention de la société SmartradeX

60 rue François 1^{er}

75008 PARIS

Mail : support@smartradex.fr

Je notifie par la présente la rétractation du contrat portant sur la commande de service ci-dessous :

- Commandé le
- Reçu le
- Numéro de la commande :
- Nom du Client :
- Adresse du Client :

Signature du Client (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :

Date :